

PabuInfos

N° 54

Janvier 2019

Le magazine municipal de la ville de Pabu www.ville-pabu.fr

Concert de Noël avec le groupe Tribann.



ÉTAT-CIVIL

STATISTIQUES.....6

TRAVAUX

DANS LA COMMUNE.....9

REVUE DE PRESSE

ON PARLE DE VOUS.....10

CALENDRIER

DES MANIFESTATIONS.....22





**Installation
Dépannage
Plomberie
Chauffage
Ramonage
Entretien
Salle de bains**

7 Rue Léon Blum - PABU



www.plomberie-chauffage-guingamp.fr

02 96 44 08 03



CHAUFFAGE (fioul, gaz, bois)

POMPES À CHALEURS (géothermie & aérothermie)

SOLAIRE - POÊLES - SDB - ÉLECTRICITÉ



**Service
d'entretien et de
dépannage**



02 96 21 18 99



argoatsolutionsenergies@gmail.com

www.argoat-solutions-energies.fr



02 96 21 78 45

.....
SAS VOYAGES NICOLAS
ZA du Nènes - 22540 LOUARGAT

Sommaire

Éditorial..... 3

Ma ville.....4-9

Téléthon
Nouvelles sportives
Etat civil
Urbanisme
PACS
Balayer devant sa porte
Travaux

Portraits..... 10-11

Revue de presse..... 12-13

Culture et loisirs..... 14-15

Médiathèque

Associations..... 16-22

Festival Autour d'elle
Ajoncs d'Or
FNACA
UFAC
Rando Pabu
Amicale Laïque
Tennis
AS Pabu
Marine marchande

Calendrier des manifestations..... 22

Diffusion :

Mairie de Pabu, rue de la Mairie,
22200 Pabu
Tél. 02 96 40 68 90 - Fax 02 96 40 68 99

Directeur de la publication :
Pierre Salliou

Responsable de la rédaction :
Loïc Frémont

Comité de rédaction :
Josette Bolloch, Anthony Simon,
Denise Thomas

Photos :
Mairie de Pabu



www.edipublic.com

L'AGENCE DE COMMUNICATION
DES COLLECTIVITÉS

CONCEPTION • GRAPHISME
RÉGIE PUBLICITAIRE • IMPRESSION

EdiPublic (groupe IB Médias)
33 av. des Temps Modernes
86360 Chasseneuil (Futuroscope)
05 49 01 44 11

Plusieurs agences en France



10-31-1980



Document imprimé en CEE : 390 707 594 RCS

Édito



UNE NOUVELLE ANNÉE... DE NOUVEAUX PROJETS...

Avec la fin janvier, c'est le mois des vœux qui se termine. En famille, avec nos amis, nos voisins, nos collègues de travail, nous avons formulé pour les uns et les autres nos meilleurs vœux de bonheur et de santé.

A mon tour, au nom de l'ensemble des élus du conseil municipal, permettez-moi de vous présenter tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Mais n'oublions pas que l'année 2018 a été, pour certains d'entre vous, extrêmement difficile avec la perte d'un être cher, la maladie, un licenciement, une séparation...

A tous ceux-là, nous redisons notre soutien dans ces moments particulièrement douloureux.

Nous pensons aussi à tous ceux qui connaissent la solitude et nous invitons chacune et chacun d'entre vous à créer, autant que faire se peut, davantage de lien social dans sa rue, dans son quartier, dans son village.

Cette fin d'année 2018 a été marquée dans tout le pays par le mouvement des gilets jaunes. Ce mouvement de revendication traduit, à n'en pas douter, les difficultés réelles d'une partie de nos concitoyens à vivre décemment et à faire face à leurs dépenses. C'est le signe d'un malaise profond qui doit être entendu par nos gouvernants.

Il y a sans nul doute dans notre pays, un besoin de davantage de solidarité et d'équité. Les richesses doivent être mieux partagées. Tout individu quel qu'il soit, doit pouvoir vivre dignement.

Nous ne pouvons cependant cautionner les trop nombreuses dégradations commises, ici et là, dans un climat d'extrême violence.

2018 a été marquée par plusieurs réalisations, n'ayant qu'un seul but, améliorer votre quotidien.

Au chapitre de nos investissements :

- Les travaux de voirie rue Alexandre Lédan et chemin des Capucins.
- L'extension du parc animalier avec la réalisation d'une bibliothèque de rue, l'acquisition d'un trampoline et d'une araignée.
- L'ouverture du marché bio, ouvert désormais les mardis et vendredis de 16h à 19h.
- La poursuite des chemins de randonnée, du chemin du Rucaër au rond-point de Saint-Loup, en passant à proximité du Lycée du Restmeur.
- La mise en valeur de deux routoirs à lin, qui avaient connu leur heure de gloire jusqu'à la veille de la guerre 14/18.
- Un nouveau bardage sur la salle de tennis.
- La réfection complète de la voirie rue Parc Justice et les rues adjacentes.
- La construction d'une salle informatique équipée de 16 postes à l'école du Croissant.

Par ailleurs, nous avons accompagné :

- L'arrivée de Point Vert, sur la zone de Saint-Loup.
- L'arrivée du centre médico-psychologique pour enfants et adolescents de la Fondation Bon Sauveur.
- La venue des professionnels d'E.A.G. sur leurs nouvelles installations au Rucaër.

Suite page 4.

Courant 2019, nous envisageons :

- La réalisation de la 3^{ème} tranche de travaux à l'école du Croissant.
- La construction d'une garderie à l'école bilingue du Bourg.
- La remise en état de la rue Jean Bart.
- La réfection de la voirie entre la Poterie et la route de Pommerit-le-Vicomte.
- La réalisation d'un lotissement à la place de l'ancien stade Yves Jaguin.

Sachez qu'un cahier de doléances est à votre disposition à la mairie et qu'il attend vos remarques et suggestions.

Encore une fois, bonne et heureuse année à tous.

Le maire, Pierre SALLIOU

Ma ville

Téléthon

Le Téléthon 2018 s'est déroulé pour la première fois le même jour que la journée nationale, c'est-à-dire le samedi 8 décembre.

AFMTÉLÉTHON

INNOVER POUR GUÉRIR



Une première partie en matinée, avec la zumba et le fit danse organisés conjointement par Stéphanie et Mélanie, a rassemblé 60 à 80 personnes.

Une seconde partie, dès 13h45, a regroupé une centaine de personnes pour les différentes activités sportives :

- . Marche organisée par Rando Pabu sur des circuits de 4 et 8 km.
- . Jogging par Gaby du conseil municipal.
- . Circuit vélo de 30 km environ organisé par l'Amicale laïque.
- . Rencontre de football par les féminines de l'AS Pabu.
- . Rencontre de tennis et soirée pizza par l'ETC Pabu - Saint-Agathon.
- . Cartes et boules proposés par le club des Ajoncs d'or.

D'autres activités ont permis également la remise de dons :

- . Course des enfants de l'école du Croissant
- . Recette d'un bal de la Fnaca et du club des Ajoncs d'or.
- . Chèque de l'association des parents d'élèves de l'école du Croissant.

Toutes ces activités ont permis de récolter la somme globale de 1 762 €. Depuis sa création, nous avons atteint le montant de 24 305 €. Je tiens personnellement à remercier toutes les associations présentes, ainsi que notre cuisinière Chantal, la commission municipale des jeunes pour son implication au niveau de la préparation et du service de la collation, ainsi que Monsieur le Maire et Loïc qui ont commenté l'activité des bassins de rouissages durant la marche.

Bernard HENRY Adjoint aux associations.



Remise des fonds récoltés



Les participants aux activités de l'après-midi

Nouvelles sportives



L'ensemble des sportifs avec leurs dirigeants et des élus

Création de la section féminine de l'AS Pabu

Ayant déjà pratiqué le football à l'école de l'AS Pabu, des jeunes joueuses ont été intégrées dans des équipes féminines U 11 et U 13, qui ont été mises en place pour la saison 2018/2019.

L'entraînement et l'encadrement de ces jeunes pousses sont assurés par Laetitia Menou et Alain Jézéquel. L'objectif est de pérenniser et de développer la structure féminine, alors que la section a déjà eu la récompense du Label de bronze remis par Monsieur Benoît Barbier, conseiller technique départemental.

Jeune arbitre pabuais

Victor Tano, âgé de 13 ans, a pratiqué le football à l'EAG de 2010 à 2015, et a ensuite rejoint l'AS Pabu en septembre 2015.

Puis il a décidé de s'orienter vers l'arbitrage. Après une formation accélérée de trois jours au district de Ploufragan, il a obtenu avec succès son diplôme qui lui permet d'être comptabilisé comme arbitre officiel de l'AS Pabu.

Les vocations arbitrales sont assez rares, surtout à son âge, et la sienne mérite d'être soutenue. Un grand merci pour le choix du club de Pabu, et il est vrai que s'orienter vers l'arbitrage à un tel âge lui ouvre un bel horizon footballistique, car, en plus, il a tout le soutien familial. Nous lui souhaitons bonne réussite et bon courage pour rejoindre le plus haut niveau d'arbitrage.

Equipe U 15

En entente avec l'US Plouisy pour la saison 2017/2018 et après un bon championnat, ils ont remporté la coupe départementale Yves Séradin contre Plélo.

L'entente avec Plouisy s'est arrêtée, mais les joueurs de l'AS Pabu représentant 90 % de l'effectif ont pu bénéficier de la montée en Régionale en septembre 2018. Ce groupe régional d'un niveau relevé, avec des équipes comme l'EAG, le Stade briochin, Lamballe, Lannion, a permis à toute l'équipe de progresser et de terminer à la 4^{ème} place.

Cette 4^{ème} place permet à l'AS Pabu de continuer à évoluer en R2 dès janvier 2019. On ne peut que s'en réjouir et féliciter toute l'équipe car elle permet au club d'évoluer pour la première fois en Ligue.

Bernard HENRY Adjoint aux sports

BESOIN DE PLUS D'INFORMATIONS
TELECHARGEZ GRATUITEMENT
 (sur Android et iOS)
L'APPLICATION OFFICIELLE
DE VOTRE VILLE

État civil de l'année 2018



Durant l'année 2018, nous avons eu le plaisir d'accueillir 12 nouveaux petits Pabuais, 6 garçons et 6 filles :

Arthur BERTHELOT ROBERT, le 29 janvier
 Rydian VAUCELLE, le 11 février
 Cleya MOUANDA MBANDZA, le 17 mars
 Elie LE MÉHAUTÉ, le 20 avril
 Amanda JOANNY, le 26 mai
 Nahel AUDRAIN, le 29 juin
 Sirine BEN HASSINE, le 18 octobre
 Léonie LE MÉE, le 27 novembre
 Liham SPORNY THOREZ, le 23 décembre
 Loris LE COZ, le 24 décembre
 Djena CRUSSON, le 30 décembre
 Naël BERARDI, le 31 décembre

Nous avons eu le plaisir de célébrer 8 mariages :

Cédric LE CABEC et Ingrid PIEPLUS, le 3 février
 Mickaël LE GOFF et Réjane CHAPALAIN, le 9 juin
 Stéphane BERTHELOT et Marie ROBERT, le 30 juin
 Corinne POUPARD et Véronique DARRAS, le 18 août
 Pascal BLANCHATTE et Clara PLACENTI, le 29 septembre
 Cédric LE DINAHET et
 Harmande NTSAME ESSONO, le 25 octobre
 Philippe MICHELET et Caroline TERTRE, le 28 novembre
 Joël CHEVALIER et Sylvie GUILLOU, le 22 décembre

Nous avons enregistré 7 PACS



57 Pabuais nous ont quittés durant l'année passée :

Anna TOUBOULIC, 90 ans, le 12 janvier	Yvette LE POULENNEC, 87 ans, le 6 avril	Renée CABEL, 93 ans, le 10 juillet
Marguerite PELLAY, 91 ans, le 16 janvier	Denise DAOULAS, 92 ans, le 17 avril	Madeleine HENRY, 82 ans, le 11 juillet
Claudine MAZEAS, 91 ans, le 19 janvier	Augustine PERROT, 86 ans, le 19 avril	Guy AUGUIAC, 86 ans, le 18 juillet
Jeanne CANN, 91 ans, le 29 janvier	André BOSQUET, 91 ans, le 4 mai	Jean Baptiste COUTELLEC, 60 ans, le 29 juillet
Claude LE PLAT, 69 ans, le 30 janvier	Simone LEUX, 91 ans, le 7 mai	Yvette LARIVAIN, 90 ans, le 02 août
Anne Marie DERRIEN, 97 ans, le 1er février	Yolande SIVINIAN, 67 ans, le 11 mai	Cécile GUEGAN, 94 ans, le 4 août
Louis LE GOUSSE, 74 ans, le 13 février	Yves LE BAIL, 70 ans, le 17 mai	Daniel LE BARS, 71 ans, le 4 août
Paulette LE ROUX, 84 ans, le 25 février	Eugène DEREAT, 86 ans, le 19 mai	Suzanne LARMET, 84 ans, le 11 août
Marguerite KERVERN, 92 ans, le 3 mars	Félix DANIELLOU, 83 ans, le 24 mai	Robert COURTEL, 90 ans, le 13 août
Fernande TOULLIC, 86 ans, le 22 mars	Nicole DE RIBEAUPIERRE, 80 ans, le 27 mai	Denise GUÉNO, 91 ans, le 20 août
Marcel DERRIEN, 87 ans, le 25 mars	Maria MOISAN, 100 ans, le 1er juin	Angèle LE SEC'H, 85 ans, le 21 août
Gisèle HARISLUR, 87 ans, le 25 mars	Madeleine LE NATUR, 93 ans, le 9 juin	Yvette LE MOULLEC, 102 ans, le 28 août
André LE BOURDONNEC, 80 ans, le 5 avril	Yvette GAUTIER, 87 ans, le 12 juin	Marie DITVIAL, 77 ans, le 7 septembre

Marie PARISCOAT, 86 ans,
le 8 septembre

Joseph LANCIEN, 96 ans,
le 11 septembre

Francis PAGE, 91 ans,
le 16 septembre

Marie HERVIOU, 89 ans,
le 28 septembre

Lucienne ROLLAND, 94 ans,
le 1er octobre

Simone QUINIO, 92 ans,
le 7 octobre

Michel LE DU, 70 ans,
le 16 octobre

Bernard LE MINTER, 72 ans,
le 16 octobre

Odette CAROFF, 85 ans,
le 20 octobre

Antoine ARNALDI, 84 ans,
le 27 octobre

Noëlle LE QUÉRÉ, 86 ans,
le 31 octobre

Yvette OLLIVIER-HENRY, 91 ans,
le 19 novembre

Marie LARVOR, 93 ans,
le 24 novembre

François STEUNOU, 84 ans,
le 25 novembre

Edith DUGOU, 68 ans,
le 30 novembre

André LE FORT, 86 ans,
le 04 décembre

Patrick LE BARS, 70 ans,
le 10 décembre

Gilberte JAMBOU, 80 ans,
le 13 décembre

Les statistiques de l'état civil

Les services de l'état civil ont enregistré 485 naissances sur le pôle de santé de Guingamp (251 filles et 234 garçons), dont 12 Pabuais (6 filles et 6 garçons).

Nous constatons une diminution de 15 naissances sur le pôle de santé par rapport à l'année 2017, que l'on peut imputer en partie aux incertitudes planant sur la poursuite de l'activité de la maternité.

Pour ne pas déroger aux habitudes, voici le palmarès des prénoms :

Chez les filles, c'est une fois de plus le prénom Emma qui trône sur le podium, pour la 3^e année consécutive, choisi 11 fois. Viennent ensuite Jade et Louise, choisis 5 fois et Juliette 4 fois.

Chez les garçons, c'est Gabin, choisi 7 fois, qui arrive en tête, suivi de près par Lucas, donné 6 fois. Sont donnés 4 fois Aaron, Maël, Ethan, Léo, Nino et Nolan.

Au niveau national, les prénoms préférés des français ont été Emma et Jules.

Les 12 petits Pabuais ont tous des prénoms différents et aucun ne figure dans le palmarès.

Ce sont également 8 unions que nous avons eu le plaisir de célébrer, et nous avons enregistré 7 PACS. Nous souhaitons beaucoup de bonheur à ces nouveaux couples.

Sur cette même période, 57 Pabuais nous ont quittés, décès auxquels s'ajoutent ceux enregistrés au Centre Hospitalier, et aux EHPAD qui en dépendent, soit au total 470 décès. Nous nous associons bien évidemment à la peine des familles concernées.

Urbanisme

L'activité du service de l'urbanisme est toujours aussi soutenue. Nous avons en effet traité sur l'année 2018 :

- 19 demandes de permis de construire dont 10 pour des maisons individuelles, une garderie à l'école du bourg, une création de bureaux au Pro Park, l'installation de France Pare-Brise et d'une station de lavage sur la zone Saint-Loup, et quelques autres bonnes nouvelles sont peut-être à venir...
- 2 permis de démolir dont les tribunes du stade Yves Jaguin, où un lotissement va voir le jour. Les personnes intéressées devraient pouvoir choisir leur lot fin 2019 et déposer leur permis de construire début 2020. Nous percevons déjà des signes très encourageants sur sa commercialisation à venir.
- 1 autorisation de travaux pour le Lycée du Restmeur.
- 43 déclarations préalables (concernant des constructions de moins de 20m²).
- 76 demandes de certificat d'urbanisme.
- 57 déclarations d'intention d'aliéner (dans le cas de vente de biens) dont :
 - 18 pour des terrains.
 - 37 pour des maisons individuelles.
 - 2 pour des commerces.

Ce qui prouve une nouvelle fois l'attractivité de la commune.

Josette BOLLOCH
Adjointe à l'état civil et à l'urbanisme

PACS... Mariage... Quelles différences ?

Le PACS a été institué en 1999. Aujourd'hui, il est signé en mairie et, à Pabu comme ailleurs, il ne cesse de progresser. Le PACS est une cérémonie très simple qui nécessite la présence du couple pacsé et d'un officier d'état civil. Il n'y a pas de témoins et, en règle générale, la famille et les amis ne sont pas présents au moment des signatures.

En 2016, 191 537 PACS ont été signés en France tandis que 232 725 mariages ont été célébrés. A Pabu, 8 mariages ont été célébrés en 2018 contre 7 PACS. On peut penser que, d'ici quelques années, l'équilibre sera atteint, autant de PACS que de mariages. Il faut reconnaître que les formalités de divorce sont beaucoup plus complexes et plus coûteuses que la dissolution d'un PACS.

Cependant, il convient de préciser que les partenaires pacsés ne sont pas les héritiers l'un de l'autre. D'autre part, s'ils achètent un bien en commun, l'héritier risque de se retrouver en indivision avec la famille

du défunt. Le survivant a simplement la possibilité de demeurer gratuitement, aux frais de la succession, un an dans le logement qui constituait la résidence principale et qu'il occupait effectivement au moment du décès. Ce maintien temporaire est possible, que l'habitation appartienne aux deux propriétaires ou au défunt seulement.

Les droits du partenaire survivant doivent nécessairement être prévus par testament. Le contenu de ce dernier dépendra de la situation familiale. Si les partenaires pacsés n'ont pas d'enfant, la solution est relativement simple dans la mesure où

il est possible de léguer l'ensemble de son patrimoine à son partenaire. Le survivant sera désigné légataire universel et exclura les parents, frères et sœurs du défunt.

En présence d'enfants, la situation est plus complexe, c'est la raison pour laquelle il est toujours prudent de consulter son notaire. Le PACS se dissout par le mariage ou par déclaration conjointe des partenaires.

(Informations extraites de la revue des notaires de l'Ouest)

Balayer devant sa porte...

La propreté des trottoirs... Un sujet de polémique qui alimente nombre de conversations. Des voix s'élèvent régulièrement pour dénoncer la prolifération des mauvaises herbes et autres mousses glissantes particulièrement dangereuses pour le piéton.

Notre commune s'inscrit désormais dans la démarche obligatoire du zéro phyto, démarche qui a un coût puisqu'elle nécessite une intervention accrue des agents communaux.

Nous souhaitons donc que, dans l'intérêt général, chacun participe désormais à l'entretien de son bout de trottoir, qu'il soit propriétaire ou locataire.

Il n'est bien entendu pas question de contraindre mais d'associer chacun à la propreté de notre commune.

Nous encourageons donc chaque habitant à désherber le trottoir sur toute sa largeur par arrachage, binage ou éventuellement tonte. Le recours à des produits

phyto sanitaires est strictement interdit ainsi que des produits non homologués comme le vinaigre et le sel.

D'autre part l'élagage des haies doit se faire au droit de la propriété.

Il est bien entendu que si la commune demande à ses administrés de balayer devant leur porte, les agents municipaux continueront d'assurer le nettoyage de la voie publique qui est effectué mécaniquement par la balayeuse, ou manuellement par les agents.

L'entretien des avaloirs pour l'écoulement des eaux pluviales et l'élagage des arbres plantés sur la voie publique reste également de la responsabilité de nos agents.

Pierre SALLIOU

Des travaux dans la commune



Réfection de la voirie des rues Parc Justice, André Le Nôtre et François Villon, et des squares Pierre de Ronsard, Charles Baudelaire et Paul Verlaine



La deuxième tranche de l'extension de l'école du Croissant a démarré en novembre avec le coulage de la dalle par l'entreprise Armorique Construction



La salle informatique de l'école du Croissant est désormais opérationnelle



Installation d'une araignée et d'un trampoline sur l'aire de loisirs du bourg

Réalisation d'une bibliothèque de rue sur l'aire de loisirs du bourg



Portrait

Qui êtes-vous Hervé Le Meur ?

Né le 27 février 1977 à Colombes, je suis pacsé depuis 2008 et père d'un garçon de 8 ans. Professionnellement, après un parcours en conception produit et gestion de projet dans l'agroalimentaire, j'ai décidé récemment d'effectuer une formation en robotique et automatisme. Ce choix a été payant puisque j'entame une nouvelle carrière dans une entreprise qui exporte des lignes de production dans le monde entier.

Parlez-nous de votre famille

Ayant dû grandir en région parisienne, nous avons décidé, ma compagne et moi, de faire le chemin inverse de nos aïeux pour venir vivre en Bretagne. Et ce, directement à Pabu où nous avons fait construire notre chez nous.

Pabu est également la ville qui a vu naître notre enfant. Il est scolarisé à l'école du bourg ce qui lui permet de donner régulièrement des cours de breton à ses parents !

Quel a été votre engagement municipal ?

C'est mon premier mandat en tant que conseiller municipal. J'ai rejoint l'équipe de campagne à la demande de Pierre Salliou, que j'avais rencontré à l'occasion de notre projet de construction. Avec ma compagne nous avons alors constaté le professionnalisme de l'équipe en place.

Nous apprécions particulièrement la volonté de rendre notre ville vivante pour tous par la création



de lieux conviviaux ou l'entretien du patrimoine : médiathèque, expositions insolites, salle de tennis, église, parc animalier, aires de jeux, liaisons douces...

Quel est votre rôle aujourd'hui ?

J'ai intégré le conseil municipal en août 2018, et je suis membre des commissions urbanisme, vie associative et sportive, tourisme et patrimoine. Nouveau venu et sans expérience, j'ai donc

beaucoup à apprendre afin de remplir au mieux ma tâche de conseiller municipal d'ici la fin du mandat en 2020. Il me faut notamment appréhender le plus rapidement possible les différents dossiers en cours. Actuellement, je participe au groupe de travail sur l'aménagement du futur lotissement qui remplacera le stade Yves Jaguin.

La rédaction

Rénovation des modalités d'inscription sur les listes électorales

Loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016

A partir du 1^{er} janvier 2019, l'extension des inscriptions sur les listes électorales jusqu'à 6 semaines avant le scrutin et non plus jusqu'au 31 décembre, est entrée en vigueur.

Cette réforme permet aux citoyens de s'enregistrer jusqu'au 31 mars 2019 pour voter aux élections européennes qui se dérouleront le 26 mai 2019.

Pour s'inscrire sur la liste électorale, il faut avoir 18 ans au moins le jour de l'inscription.

Un Français atteignant l'âge de 18 ans en 2019 est inscrit d'office sur les listes électorales s'il a accompli les formalités de recensement citoyen à l'âge de 16 ans. Si ce n'est pas le cas, il doit demander à la mairie d'être inscrit.

Il est possible de s'inscrire en mairie ou en ligne : www.service-public.fr.

Portrait

Qui êtes-vous Marina Le Coent ?

Je suis née le 4 octobre 1982 dans les Hauts-de-Seine, en région parisienne. Je suis la plus jeune d'une famille de deux enfants. J'ai fait une partie de ma scolarité sur Pabu, au lycée du Restmeur. J'ai ensuite débuté ma vie professionnelle en tant qu'aide médico-psychologique, et je suis aujourd'hui animatrice sociale à la Maison d'accueil spécialisée de Callac.

Parlez-nous de votre famille

Nous sommes arrivés sur Pabu en 2008, au Cozen. Je suis maman de deux enfants de 9 ans et 4 ans, qui sont scolarisés à l'école du Croissant.

Quel a été votre engagement municipal ?

Lorsque Pierre Salliou m'a contactée pour rejoindre sa liste lors des élections municipales de 2014, je n'ai pas hésité. Le connaissant depuis des années, j'étais motivée pour m'investir dans la commune. Etant en fin de liste, je n'ai pas intégré l'équipe municipale de suite. Néanmoins, j'ai fait partie du CCAS et du Conseil des Sages.

Quel est votre rôle aujourd'hui ?

Entrée dans l'équipe municipale suite à une démission, je fais partie du CCAS depuis plusieurs années, et je suis entrée aujourd'hui dans les commissions médiation, affaires sociales, proximité et lien social et environnement.



Quelles sont les réalisations dont vous êtes la plus fière ?

Nouvelle venue dans le conseil, mon engagement principal reste le CCAS. Avec les rencontres sur la commune, le repas du 11 novembre et les visites de Noël auprès des aînés, cela me permet de maintenir le lien social auquel je crois.

Quels sont vos projets ?

Je souhaite travailler en relation avec la commission proximité et lien social, et monter un projet de rassemblement pérenne sur les différents quartiers de la commune.

La rédaction

Marché des producteurs bio



Marché bio « Le marché du vendredi »

Depuis l'inauguration du marché en juillet dernier, et comme cela avait été annoncé à l'époque, un second marché hebdomadaire a été mis en place le vendredi soir, toujours de 16h à 19h, depuis la fin novembre.

Ce marché de producteurs locaux connaît un grand succès auprès des Pabuais, mais aussi auprès de clients d'autres communes qui apprécient de pouvoir garer leur véhicule sur le parking du site.

Des travaux d'aménagement ont été entrepris par la municipalité avec la réfection complète du bardage bois avec doublage intérieur, et l'installation de l'électricité.

Les bébés et les nouveaux arrivants de 2017 reçus en mairie



Les bébés et leurs parents et les nouveaux arrivants

Comme chaque année, Denise Thomas, adjointe aux affaires sociales, avait convié le 6 octobre les bébés nés en 2017 et leurs parents, ainsi que les nouveaux Pabuais arrivés sur la commune en 2017.

L'année 2017 a vu la naissance de 24 nouveaux petits Pabuais (14 garçons et 10 filles), dont 3 ont quitté la commune, et l'arrivée de 50 familles, soit 74 personnes, sur la commune. Les parents des bébés présents ont reçu un camélia offert par la municipalité et les nouveaux arrivants une rose.

Visite de quartier



Les élus conversent avec les riverains

Samedi 27 octobre, le maire, Pierre Salliou, accompagné de plusieurs élus, est allé à la rencontre des habitants de l'avenue Jean-Sébastien Bach et des rues adjacentes, malgré le mauvais temps qui a obligé à sortir les parapluies.

Plusieurs riverains ont affronté les intempéries pour venir à leur rencontre. Les principales remarques et doléances formulées concernent la vitesse excessive dans l'avenue et la rue Pierre de Coubertin, ainsi que les problèmes de stationnement notamment les jours de match.

Certains riverains souhaiteraient organiser une fête des voisins et ont sollicité une voisine élue. D'autres demandent la création d'un giratoire à l'intersection du square Jean-Baptiste Lully et de l'avenue Jean-Sébastien Bach, et la réfection des trottoirs du square. Malgré ces remarques et doléances, tous estiment que leur quartier est sympathique et qu'ils aiment bien y vivre.

Inauguration du chemin des Capucins et de la rue Lédan

Mardi 16 octobre en fin d'après-midi, le maire, Pierre Salliou, accompagné de Vincent Le Meaux, président de GP3A, a inauguré le chemin des Capucins et la rue Alexandre Lédan sous la présidence de Dominique Laurent, sous-préfète de Guingamp, en présence d'une cinquantaine de riverains et d'élus.

Les travaux ont débuté dans la rue Alexandre Lédan en juin 2017 et se sont achevés fin septembre 2018 par la rue des Capucins. La nécessité de répondre aux demandes répétées de riverains concernant l'état du chemin,

et l'implantation future du pôle infanto-juvénile de la Fondation Bon Sauveur ont contribué à l'ouverture du dossier d'aménagement de la voie qui avait été transférée dans le domaine public en 2011.

Près d'un kilomètre de voirie a été réalisé pour un coût total de 766 000 €, dont 175 000 € ont été subventionnés, pour 141 033 € au titre de la DETR et pour 34 000 € au titre d'un fonds de concours de l'agglomération.



La sous-préfète coupe le ruban inaugural

Exposition « Les Pabuais dans la tourmente - 1914-1918 »

Samedi 2 novembre, de nombreux élus et représentants d'associations pabuaises ont répondu à l'invitation du comité d'organisation pour inaugurer l'exposition consacrée aux Pabuais victimes de la Première guerre mondiale.

Autour du maire, Pierre Salliou, on remarquait la présence de Yannick Kerlogot, député, de Yannick Botrel, sénateur, de Laurence Corson, conseillère départementale, du général François Budet, et de Maurice Le Ny, président départemental de l'Ufac.

Après une introduction par le général

Budet, le maire a présenté l'exposition aux visiteurs en donnant la parole à plusieurs Pabuais qui ont prêté des documents, objets ou tableaux permettant d'enrichir la présentation, ainsi qu'à Marie-Claire Morin, éditrice, qui a présenté les deux derniers ouvrages de la collection sur le premier conflit mondial qu'elle vient d'éditer. On remarquait un tableau réalisé en 1933 par Alphonse Lalauze, peintre officiel des armées, et des uniformes reconstitués. Au total, plus de 350 personnes ont visité l'exposition du 5 au 18 novembre.



Le général Budet et les autorités

Les lauréats du concours des maisons fleuries récompensés



Les lauréats avec le maire et les membres du jury

Vendredi 9 novembre, la commission fleurissement, présidée par Marie-Jo Cocguen, avait invité les lauréats du concours des maisons fleuries pour la remise des prix, à savoir des bons d'achat dans une jardinerie.

Après une courte introduction du maire, Pierre Salliou, Marie-Jo Cocguen, conseillère en charge du fleurissement, a pris la parole pour féliciter les onze lauréats « attentifs à l'environnement, pour la gestion raisonnée de l'eau avec récupération des eaux de

pluie, par le paillage et le désherbage manuel » a-t-elle dit. Elle a également remercié les membres du jury, Martine Anger et Margareth Low, avant de conclure par une phrase d'Edmond Rostand « Sois satisfait des fleurs, des fruits, même des feuilles. Si

c'est dans ton jardin, à toi que tu les cueilles ».

La liste des lauréats a déjà été publiée dans le précédent numéro de Pabu Infos.

Concert de Noël avec le groupe Tribann



Le final du spectacle

Samedi 15 décembre, la commission d'animation culturelle de la commune a proposé un concert de Noël avec la participation du groupe Tribann, dans l'église Saint-Tugdual. A travers le spectacle musical celtique, « Le conte à la veillée », les récitateurs et le conteur nous ont fait revivre les événements qui punctuaient la vie de nos ancêtres bretons. Les musiciens ont accompagné le récit par des airs traditionnels de circonstance puisés dans notre patrimoine, sur fond de projection de photos ou cartes postales d'époque, agrémentant le récit de ces moments de vie tirés du passé.

Des colis de Noël pour les aînés



Les bénévoles et les élus du CCAS vont distribuer les colis

Les élus et bénévoles, membres du CCAS, se sont réunis en mairie le 15 décembre pour préparer la distribution des colis de Noël aux aînés de la commune âgés de 81 ans et plus.

Au total, le CCAS a recensé 145 bénéficiaires, dont 90 personnes seules, 31 personnes en couple et 23 personnes dans des structures extérieures. La distribution des colis s'est poursuivie jusqu'à la fin de la semaine précédant Noël.

Vœux du maire

Vendredi 4 janvier, la salle des fêtes a connu une belle affluence avec la cérémonie des vœux du maire à la population et aux associations. Près de 280 personnes, dont de nombreux élus des communes voisines, des représentants du monde professionnel et associatif de la commune et des alentours, avaient répondu à l'invitation de la municipalité.

Après l'accueil des enfants de la commission municipale, quelques danseurs de l'Atelier chorégraphique de Pabu ont réalisé une prestation de qualité. Puis Josette Bolloch, première adjointe, a commenté les statistiques de l'état civil et de l'urbanisme. Le maire, Pierre Salliou, a ensuite présenté ses meilleurs vœux à l'assemblée en évoquant les nombreuses réalisations de 2018, et les trois implantations majeures sur le territoire communal, à savoir le pôle infanto-juvénile de la Fondation Bon Sauveur, le Pro Park d'En Avant de Guingamp et le nouveau magasin Point Vert. Il a aussi évoqué les grands projets de 2019, la création d'un lotissement à l'emplacement du stade Yves Jaguin et les travaux d'extension des deux écoles.

Yvon Le Guichard, directeur général des services, a introduit une courte vidéo mettant en scène le personnel des écoles de manière humoristique, et la cérémonie s'est achevée par le traditionnel bilan de l'année écoulée réalisé en vidéo par Loïc Frémont, adjoint à la communication.



Le maire présente ses vœux à l'assemblée

Du côté de la médiathèque

Ça s'est passé à la médiathèque...



Les enfants au début de l'atelier

Atelier d'Halloween

Mercredi 31 octobre, une dizaine d'enfants déguisés en diables et sorcières ont participé à l'atelier créatif en réalisant une sorcière volante sur son balai ! Ils ont également fabriqué une boîte à bonbons. Après la lecture d'un album « Le festin des affreux », Hélène et Christelle ont distribué quelques friandises pour la joie de tous les participants.

Table thématique centenaire guerre 14/18 et exposition numérique

Du 5 au 19 novembre, en parallèle à l'exposition du centenaire de l'Armistice qui s'est tenue à la mairie, la médiathèque proposait une sélection de livres, documentaires et DVD présentés sur une table dédiée. Une exposition numérique était visible sur les postes informatiques.

Séance d'Eveil Musical

Le 18 novembre, Samuel Cosson, musicothérapeute, et Gaëlle Martin-Le Breton ont proposé pour les enfants de 6 mois à 3 ans une séance d'éveil musical : au programme, rondes sonores et explorations musicales ont stimulé les sens des tout-petits !

Table thématique « Spécial Fantasy » : en attendant Noël

Quoi de plus merveilleux qu'un zeste de féerie... Une sélection de documents a été exposée pendant 15 jours à partir du 20 novembre, ce qui a permis aux enfants à partir de 9 ans de s'initier ou d'approfondir leurs connaissances, de Harry Potter aux Animaux Fantastiques en passant par Le Hobbit et Percy Jackson par exemple... Le coup de cœur d'Hélène : Nevermoor, les défis de Morigane Crow (tome 1) !

Passion gourmande : exposition, dégustation de chocolats

Du 4 au 15 décembre, la médiathèque vous a emmenés au pays des gourmands en présentant l'exposition « Passion chocolat ». En collaboration avec « Les Toqués du chocolat » de Ploumagoar, deux dégustations se sont déroulées en compagnie des petits et des grands, une heureuse découverte pour nos papilles.

Passage du Bibliobus

Le 18 décembre, nous avons échangé 300 documents (romans, BD, albums, documentaires). Une belle façon de renouveler les lectures pour tous les publics.

Les horaires

Le mardi de 16h30 à 18h30,
le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h,
le vendredi de 15h à 19h, le samedi de 10h à 12h.



Dégustation et exposition



Table thématique Spécial Fantasy

Du côté de la médiathèque

Pensez-y !

La culture, ça s'emprunte ! Vous êtes avide de culture, vous aimez regarder des DVD ou écouter des CD ? Vous trouverez forcément votre bonheur à la médiathèque :

- Plus de 12000 livres empruntables (nouvelautés, romans, revues, documentaires, BD, livres jeunesse...).
- Un choix de CD et DVD pour enfants et adultes, souvent renouvelé.
- Deux postes informatique mis à disposition des lecteurs pour la

consultation internet, le travail bureautique, la consultation de CD ou DVD, et une connexion Wi-Fi.

- Un large choix de livres en gros caractères et des livres lus (CD) pour les personnes ayant des problèmes de vue.
- Vous recherchez un livre, un DVD ou un CD que nous ne possédons pas ? nous pouvons vous le faire parvenir par le biais de la Bibliothèque départementale des Côtes d'Armor. Demandez-nous !

Pratique

Chaque lecteur peut emprunter 3 livres, 2 revues, 2 CD et 2 DVD, pour une durée de 3 semaines pour les livres et 2 semaines pour les CD et DVD.

- Abonnement **gratuit** pour les enfants de -12 ans domiciliés ou scolarisés à Pabu
- Abonnement familial : **15 €**
- Abonnement individuel : **9 €**

Prochainement...

Tricot' thé Pabuais

Les rencontres conviviales « des tricoteuses du vendredi » continuent, nous vous donnons rendez-vous les 11 et 18 janvier 2019 !

Comité de lecture

Le comité se réunit le dernier vendredi de chaque mois ; notre prochaine rencontre se déroulera le 25 janvier 2019.

Le dernier thème abordé : Noël et l'hiver... Prochain thème : l'humour dans la littérature, les documentaires et la BD.

Séance de Racontines :

Le mardi 5 février 2019 de 10h30 à 11h30 - Séance de Racontines en compagnie de Gaëlle Martin-Le Breton. Inscriptions auprès de la Maison de l'Enfance au 02 96 11 10 31.

Séance d'éveil musical

Samuel Cosson, musicothérapeute, animera une séance d'éveil musical vendredi 22 mars de 9h30 à 10h30 à la médiathèque. Inscriptions auprès de la Maison de l'Enfance au 02 96 11 10 31.

Exposition sur le thème des océans : date à définir...



Festival Autour d'Elle



Entrez dans la boîte à musique... !

Un maître de cérémonie à l'enthousiasme débordant vous y accueillera, et vous fera choisir, parmi les grands classiques du répertoire français, le programme de la soirée.

Remontez ensuite le mécanisme d'un coup de clé dorée, et Clotilde vous fera vibrer, grâce à ses notes de harpe, à la douceur et à l'intensité de sa voix.

A mi-chemin entre le théâtre et la chanson, le divertissement et l'émotion, un spectacle à la fois drôle et magique.

Salle des fêtes de Pabu, le 2 mars à 18h30, dans le cadre du Festival Autour d'Elle. Entrée gratuite.



©Michel Laurent

Au club Les Ajoncs d'Or

Cette année, la plus belle des fêtes a été le grand anniversaire du club, 40 ans. Depuis la fin du mois d'août, les adhérents ont repris leurs activités habituelles : boules pour les uns, jeux de sociétés pour les autres et marches pour une cinquantaine d'adeptes.

Du 20 au 27 septembre le grand voyage en Algarve, au sud du Portugal, a fait le bonheur des 27 participants qui y ont passé une magnifique semaine ensoleillée, riche en découvertes : petits villages de pêcheurs très typiques, côte très escarpée où se nichent une multitude de grottes, diverses églises telle celle d'Almancil, bijou du patrimoine religieux, toute décorée d'azulejos et de feuilles d'or. L'hôtel était très confortable, la restauration de qualité et l'animation à la hauteur de la gaieté du groupe.



Un petit tour de catamaran en Algarve

Le 5 octobre, 98 personnes ont gagné le centre Bretagne pour déguster un cochon grillé on ne peut plus succulent à la ferme auberge « Le Cadran Solaire » à Goméné dans un cadre idyllique. La convivialité et la gaieté en ont fait une journée mémorable.



Les participants au cochon grillé

Jeudi 18 octobre, marche le matin à Belle-Isle Bégarde pour 45 personnes réparties en deux groupes, chacun randonnant à son rythme ; le midi nous étions 66 à déguster une tête de veau à la Pomme d'Or de Bégarde. L'après-midi s'est poursuivie au boulodrome de Pabu.

Le traditionnel repas dansant et animé s'est déroulé dimanche 21 octobre en présence de Monsieur le Maire et de ses adjoints ; il a rassemblé 125 personnes, autour de très belles tables, et un repas à la hauteur servi par l'Oasis pour en faire une journée chaleureuse, gaie et très conviviale, où l'on a beaucoup chanté et dansé.

Le concours de cartes ouvert à tous le lundi 19 novembre a été un peu contrarié par la manifestation des « gilets jaunes » mais a néanmoins rassemblé 144

joueurs des clubs alentours et quelques individuels. Pendant que les uns jouent, l'équipe de service et les membres du conseil d'administration préparent et gèrent le bon déroulement du goûter. Peu importe les points et les gains, tous sont contents d'avoir partagé un bon moment de convivialité. Lundi 3 décembre, 3 membres du bureau se sont rendus à Saint-Agathon pour établir le calendrier cantonal 2019, en compagnie des membres des autres clubs.



Le concours de cartes

La sortie de Noël à Carhaix vendredi 7 décembre a permis aux 79 participants d'assister à un déjeuner dansant animé par Jean-Pierre Rault et sa chanteuse Marion, suivi d'un spectacle époustouflant mêlant magie, humour et légèreté. Nous avons été subjugués par l'illusion de leurs tours et leurs talents durant ce grand show.

Samedi 8 décembre l'équipe de marche participait au Téléthon, à la salle des fêtes. Les jeux de société étaient à la disposition des passionnés de cartes et autres triominos, rumikubs. Le bénéfice d'un bal est versé comme don, partagé entre le Téléthon et la Mucoviscidose.

Les activités du club pour l'année 2018 se sont terminées jeudi 20 décembre par le copieux goûter amélioré de Noël, agrémenté de pâtisseries, mandarines et papillotes, et toujours dans la bonne humeur, le maître mot restant convivialité. En cette période d'hiver, nos adhérents viennent nombreux, une centaine tous les quinze jours, partager les jeux ou simplement un petit moment d'échange autour d'un goûter ; nous devons à chaque fois remercier chaleureusement les équipes de service sans quoi tout cela ne pourrait pas se faire.

Retraités et futurs retraités, vous pouvez nous rejoindre à tout moment, vous serez les bienvenus. La présidente et l'ensemble du conseil d'administration souhaitent à tous les Pabuais une bonne et heureuse année 2019 avec joie, santé et beaucoup de ces petits riens qui font le bonheur.

La présidente, Maryvonne FORT

Comité local de la FNACA



Les enfants chantant La Marseillaise

Cérémonie du centenaire de l'Armistice de 1918

C'est avec une solennité toute particulière, due à la célébration du centenaire de l'Armistice de 1918 de la Première guerre mondiale, qu'une très belle cérémonie s'est déroulée samedi 11 novembre en matinée pour commémorer cet anniversaire, en présence de nombreux Pabuais.

Cette cérémonie a été marquée par la présence des enfants des écoles de la commune qui ont chanté la Marseillaise, puis par le lâcher de ballons.

Une très belle exposition consacrée aux Pabuais victimes de la Première guerre mondiale « Les Pabuais dans la tourmente », était visible durant une quinzaine de jours. Les membres du comité ont participé activement à la commémoration du centenaire et notamment à la surveillance de l'exposition.

Remise des cartes



Un groupe de passage à la salle

Vendredi 16 novembre, lors de la permanence assurée à la salle polyvalente, 55 adhérents sont venus retirer leur carte pour l'année 2019, ce qui leur permet un moment de convivialité. Actuellement les effectifs sont stables avec 87 adhérents dont 19 veuves.

L'extension de l'attribution de la carte du combattant, pour les anciens combattants d'Afrique du Nord, jusqu'au 1^{er} juillet 1964, a permis de constituer cinq dossiers pour la demande de la carte du combattant.

Solidarité

Cette année encore, le comité local de la FNACA a versé 350 € au profit de l'AFM Téléthon et 200 € pour la lutte contre la Mucoviscidose, suite aux activités de l'année, notamment les bals.

Nous remercions la municipalité pour la mise à notre disposition, gracieusement, des structures municipales.

* Le 11 novembre, lors de la célébration de la fin de la Grande Guerre, ponctuée d'émouvants appels à la paix, l'arc de Triomphe de l'Etoile était, pour le monde entier, le symbole de la dignité.

Mais vous avez, comme moi, avec beaucoup d'amertume et de colère, vu les images insoutenables de la profanation de la tombe du Soldat inconnu et de la « mise à sac » de l'Arc de Triomphe.

Ce que les ennemis de la France n'avaient pas osé faire, des « FRANÇAIS » l'ont fait. « GRANDEUR et DECADENCE » !

Peu importe les raisons invoquées, c'est l'image du sacrifice de nos soldats de tous les conflits qui est à jamais outragée.

Bonne et heureuse année à tous

Le président, Joseph LE GALL

U F A C

L'année 2018 arrive à son terme sur des notes sombres. Après avoir célébré dignement la commémoration du centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 à l'Arc de Triomphe, en présence de plusieurs chefs d'états et de gouvernements, voilà que quelques jours plus tard, lors de manifestations orchestrées par les

gilets jaunes, une bande de casseurs s'en prennent au symbole de la Nation, souillant, profanant la dalle sacrée, pillant les boutiques ; quelles sont leurs revendications ?

La section U F A C condamne fermement ces agissements qui n'auraient jamais dû avoir lieu et qui

ne doivent pas se reproduire.

Quand vous lirez cet article nous seront arrivés en 2019 ; j'en profite pour vous présenter tous mes meilleurs vœux et que cette nouvelle année puisse vous être meilleure.

Bonne année.

Le président, Jean-François CHEVOIR

Rando Pabu



Auberge basque

Sortie dans le Centre Bretagne

Mardi 2 octobre, les Randonneurs de Rando Pabu se sont rendus dans le centre Bretagne. Ils ont découvert le site des Landes de Locarn et des Gorges du Corong.

Le circuit long de 6,5 km traverse les landes qui dévoilent leurs richesses exceptionnelles : la faune, la flore, leur histoire.

Les randonneurs se sont arrêtés pour observer et comprendre l'origine de ce paysage que l'homme a préservé. Les vestiges du passé : menhir, emplacement des meules de charbonniers, les ont fait voyager dans des temps très lointains.

En cheminant dans ces paysages magnifiques, parmi les fougères, les myrtilles, les houx, les ifs, les hêtres, les chênes, ils ont atteint les Gorges du Corong où se mêlent la réalité géologique et l'imaginaire. Les chaos rocheux restant un mystère.

A la fin de cette belle randonnée, les Pabuais ont rejoint l'Auberge Basque de Callac chez Héléna et Peio pour un autre voyage vers le sud de la France. Ce voyage-là fut gastronomique. L'après-midi ils se sont déplacés à Carnoët pour admirer les statues de la Vallée des Saints.

Ce fut une belle journée où se mélangeaient la découverte de superbes paysages, l'activité sportive, le plaisir de la table et tout cela dans une grande convivialité.

Troisième assemblée générale

Ce vendredi 12 octobre 2018 s'est tenue, à la salle des fêtes de Pabu, la troisième assemblée générale de Rando Pabu en présence de soixante adhérents sur les 78 que compte l'association, et de Denise Thomas, adjointe au maire, Pierre Salliou, maire, ainsi que Bernard Henry, adjoint, s'étant excusés.

Cette participation témoigne de la bonne santé de Rando Pabu.

Rando Pabu propose alternativement des randos tous les mardis, un mardi selon un programme établi et l'autre rando dit « libre », le dimanche, tous les 15 jours, également selon un programme établi.

Pendant juillet et août, comme l'année passée, il n'y a pas eu d'interruption, les randos du mardi ont trouvé leur « rythme de croisière », ce sont de 15 à plus de 20 personnes qui, tous les mardis, se sont organisés et ont ainsi randonné tout l'été.

Le coût de l'adhésion a été fixé à 30 € et à 9 € pour les adhérents inscrits dans un autre club adhérent à la FFR. Rando Pabu participe aux différentes manifestations caritatives telles la Rose Espoir, le téléthon. Maurice Kernéis propose que des formations aux gestes qui sauvent soient organisées.

Le bureau reste inchangé : président, Daniel Chaussec ; vice-président, Maurice Kernéis ; trésorière, Marie-Hélène Stéphan ; trésorière adjointe, Martine Cuminet ; secrétaire, Didier Cosmao ; secrétaire adjointe, Christiane Thomas.

Un diaporama, réalisé par Yves Morice, retraçant les différentes randos réalisées au cours de cette année a été projeté. Un pot de l'amitié a été servi pour clôturer cette assemblée générale.

Les personnes souhaitant adhérer à Rando Pabu peuvent s'inscrire auprès de Daniel Chaussec, Tél. 02 96 44 31 02



Assemblée générale

Le groupe à La Roche-Derrien

Mardi 11 décembre les randonneurs ont emprunté les sentiers de La Roche-Derrien, découvrant dès le départ l'oppidum de La Roche avec la chapelle du Calvaire, le super point de vue sur la vallée. Ensuite nous avons longé le Jaudy, traversé les sous-bois et ainsi découvert le Jardin Hortence. Après le château de Kermezen et la chapelle Saint-Anne... nous nous sommes rendus à la ferme des Hortensias à Pommerit-Jaudy pour prendre une collation méritée et très appréciée.



Le groupe à la Roche Derrien

© Photos : Yves Morice, Guy Leroy

Le président,
Daniel CHAUSSEC

Amicale Laïque

Après une trêve estivale de deux mois, l'amicale redémarre la nouvelle saison 2018/2019. L'assemblée générale s'est tenue le 3 novembre, moment incontournable pour une association qui présente à ses adhérents ses bilans de l'exercice passé. 207 personnes, soit une augmentation de 9 % par rapport à la saison dernière, ont participé aux 9 activités sportives et culturelles (gym, rando, encadrement, arts plastiques, cyclo, yoga, art floral, Id'Récup et aide aux devoirs). Le bilan financier est sain et laisse apparaître un excédent de 1 088,00 €.

Dominique Béchet, le président, a remercié la municipalité pour les différentes subventions versées et le prêt gracieux des salles pour les différentes manifestations annuelles, et a présenté une nouvelle recrue au sein du conseil : Béatrice Perrot qui prend en charge la section randonnée. Après l'intervention du maire qui a réitéré le soutien de la municipalité envers l'association, le pot de l'amitié et un repas ont

clôturé cette 35^{ème} assemblée générale.

Le conseil d'administration s'est réuni le 14 novembre pour élire le nouveau bureau :

Président : Dominique Béchet - Trésorière : Nicolette Trifol, Trésorière adjointe : Véronique André - Secrétaire : Maryse Irand - Secrétaire adjointe : Sylviane Debrot.



Les membres du bureau lors de l'AG

Comme chaque année, le samedi 8 décembre, les sections « cyclo et rando » se sont associées à la journée du Téléthon organisée par la municipalité.

Les samedi 24 et dimanche 25 novembre, la troupe théâtrale d'Yvias a présenté sa pièce « Le bonheur en camping-car » devant une salle comble. Les spectateurs heureux ont passé un excellent moment et l'ont fait savoir à travers leurs rires, fous-rires et applaudissements qui ont accompagné la représentation.

Le résultat du concours photos rando-photo est connu : ce sont Rémy Nicolas et Dominique Béchet (1^{ers} ex- aequo qui le remportent).

Durant tout le mois de janvier les différentes sections organiseront leur traditionnelle galette des rois. Vous pouvez également consulter notre site www.amicalelaiquedepabu.fr, il est régulièrement mis à jour.

Au seuil de cette nouvelle année, le président et le conseil d'administration, vous souhaitent une **BONNE ET HEUREUSE ANNEE.**



Le public lors de la pièce de théâtre

La secrétaire, Maryse IRAND

ETC Pabu - Saint-Agathon

Le Tennis Club de Saint-Agathon-Pabu a parfaitement lancé cette nouvelle saison 2018/2019. Les effectifs sont stables par rapport à la saison précédente (aux alentours de 140 licenciés), mais il est toujours possible de s'inscrire en se renseignant auprès du club.

Le Tournoi de la Toussaint a rassemblé 160 joueurs sur près de 2 semaines et s'est déroulé dans une excellente convivialité grâce à la présence des nombreux bénévoles.



Equipe 1 Femmes

Les résultats sportifs à mi-saison

Les équipes Hommes :

- L'équipe 1 est 4^{ème} en R2 à 2 journées de la fin.
- L'équipe 2, actuellement 2^{ème} en D1, est toujours en course pour la montée en R3.
- Les équipes 3-4-5, respectivement en D2-D4-D4, participeront aux poules de montées en 2019.

Les équipes Femmes :

- Le club a engagé cette année 4

équipes femmes, réparties en D2 et D4. Les 4 équipes participeront également aux phases de montées.

Les équipes jeunes :

- Le championnat débutera en janvier 2019. 4 équipes ont été engagées : 1 équipe 9/10 G, 2 équipes 11/12 G et 1 16/18 G.

Dates à retenir :

- TMC 4^{ème} série et 3^{ème} série H : 5 et 6 janvier 2019
- TMC seconde série H : 18 et 19 Février et 8 et 9 avril 2019

- Tournoi Open : du 10 au 20 avril 2019
- Tournoi de Juin (NC à 15/4) du 08 au 15 juin 2019
- 1^{er} Tournoi Open Extérieur : du 28 Juin au 07 juillet 2019
- Tournois Galaxies en avril et juin
- Tournée de Tournois sur La Baule du 20 au 27 juillet 2019

Le président, Julien ROSSI

AS Pabu

L'équipe U 15 de Pabu avait obtenu l'année dernière, au terme d'une très bonne saison (vainqueur de la coupe départementale et vainqueur du championnat départemental), le droit de jouer en ligue cette année.



L'équipe des U15

La réforme du foot à 11 pour les équipes de jeunes proposait en première phase un brassage régional dans une poule composée des meilleures équipes du département telles que EAG, Stade briochin, Lannion FC, Lamballe FC, Stade Paimpol.

L'équipe U 15 a terminé quatrième de sa poule et a réussi l'exploit de jouer en régional 2 en janvier 2019.

En deuxième phase, le niveau va encore monter d'un cran contre des équipes et des clubs habitués à ce niveau. L'équipe est aussi qualifiée en coupe de Bretagne.

Les matchs des U 15 ont lieu le samedi à 15h30 au Cozen, lorsqu'ils jouent à domicile. Le club compte aujourd'hui 170 licenciés.

Association Nord-Bretagne des pensionnés marine marchande et pêche

Les festivités 2018 se sont achevées le dimanche 2 décembre par le repas de fin d'année à la salle des fêtes de Pabu. 55 adhérents et leurs épouses se sont retrouvés autour d'un excellent repas servi par le traiteur l'Oasis. Ambiance assurée par des chanteurs et conteurs qui ont animé ce déjeuner festif.



Les convives en pleine dégustation ▲

Notre assemblée générale est programmée le mercredi 30 janvier 2019 à la salle des fêtes de Pabu et sera animée par Madame Le Nerrant, présidente Nord-Bretagne, et Monsieur Marcadé, président de la zone Ouest. Cette manifestation sera suivie du pot de l'amitié et d'un repas « rougaille saucisse », sur inscription.

Deux manifestations régionales sont déjà prévues en 2019 : l'assemblée générale Nord-Bretagne à Saint-Coulomb (35) le 7 avril, et le congrès national à Saint-Brieuc le 29 septembre.

Il est très important de se mobiliser pour ses deux futures réunions, les retraités devant être très vigilants sur les prochaines réformes qui se préparent au niveau national.

Retraités et préretraités vous pouvez nous rejoindre à tout moment. Un chaleureux accueil vous sera réservé. Vous pouvez également bénéficier de notre complémentaire santé groupe. Tous les renseignements peuvent vous être fournis par le président Henri Trifol qui reste également à votre disposition pour toutes les démarches maritimes tél. 02 96 21 39 57.

BONNE ANNÉE 2019

Le président, Henri TRIFOL

Calendrier des manifestations

Février

- 04** Concours de belote du club des Ajoncs d'Or
- 07** Club des Ajoncs d'Or
- 10** Bal du club des Ajoncs d'Or avec l'orchestre Bernard Méhu
- 16** Repas de l'école de foot de l'AS Pabu
- 17** Bal de l'Amicale laïque avec l'orchestre Alexandre Monnier
- 21** Club des Ajoncs d'Or

Mars

- 01-17** Festival Autour d'Elle
- 02** Spectacle « La Boîte à musique enchantée »
- 03** Bal de la Fnaca avec l'orchestre Sylèvre Burlot
- 07** Concours qualificatif de belote du club des Ajoncs d'Or
- 16-17** Vide grenier du Restmeur
- 19** Cérémonie commémorative de la fin de la guerre d'Algérie
- 19** Balade rando-resto de Rando Pabu à Plouégat-Moysan
- 21** Club des Ajoncs d'Or
- 23** Printemps du Conte et de la Poésie

Avril

- 04** Club des Ajoncs d'Or
- 14** Bal de la Fnaca avec l'orchestre Bernard Méhu
- 18** Club des Ajoncs d'Or - Fête des octogénaires
- 21** Bal de l'Amicale laïque avec l'orchestre Alexandre Monnier
- 28** Bal du club des Ajoncs d'Or avec l'orchestre Les Copains d'abord

Mai

- 02** Club des Ajoncs d'Or
- 03** Visite du château de Quintin et croisière sur le lac de Guerlédan (Ajoncs d'Or)
- 04-05** Vide grenier de l'Atelier chorégraphique
- 08** Cérémonie commémorative de la victoire de 1945
- 16** Club des Ajoncs d'Or
- 18-19** Sortie annuelle de Rando Pabu au Croisic
- 26** Bal de la Fnaca avec l'orchestre Les Copains d'abord

Juin

- 06** Club des Ajoncs d'Or
- 13** Club des Ajoncs d'Or
- 19** Journée conviviale de la Fnaca avec repas
- 20** Ajoncs d'Or : dernière marche du semestre avec pique-nique
- 23** Bal de la Fnaca avec l'orchestre Véronique Cadanse
- 27** Club des Ajoncs d'Or - Buffet campagnard



Inauguration du Centre médico-psychologique de la Fondation Bon Sauveur



Inauguration du chemin des Capucins

Bassins de rouissage du lin (Circuit du Restmeur)



**Mairie de PABU
Le Bourg
22 200 PABU**

**02 96 40 68 90
www.ville-pabu.fr**

